

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#33
FÉVRIER
2019

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

La Métropole de Lyon,
capitale de l'industrie du futur

p.13

D'HIER À AUJOURD'HUI :

Propreté urbaine : une brève histoire de la communication

p.14

EN ACTION :

Quand les territoires se croisent pour mieux travailler ensemble



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr/lpm

GRANDLYON
la métropole

#33
FÉVRIER
2019

03

LA DATA DU MOIS

Le PLU-H

04

ACTUS

Actualités et agenda de février 2019

08

DOSSIER

La Métropole de Lyon, capitale de l'industrie du futur

13

D'HIER À AUJOURD'HUI

Propreté urbaine : une brève histoire de la communication

14

EN ACTION

Quand les territoires se croisent pour mieux travailler ensemble

16

REGARDS CROISÉS

Alerte neige : quand la subdi se mobilise

18

POINT D'INTERROGATION

Pourquoi la Métropole organise-t-elle des ateliers « tricotage du lien » à la MDM de Vénissieux Sud ?

19

EN PERSONNE

Apporter les réponses les plus adaptées aux enfants en situation de handicap

20

C'EST PRATIQUE

Trucs et astuces pour vous aider à bien utiliser le nouveau Comète

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective et dialogue public**

Camille Pantano

Délégation Développement solidaire et habitat

Madeleine Aufrand

Direction ressources DDUCV**Communication eau**

Laure-Anne De Biasi

Blandine Lubineau

Communication développement

Vérène Saint-André

Communication/marketing propreté

Cécile Bracco

Communication/documentation voirie

Karine Lalo

Direction de la Culture

Michèle Dempuré

Sylvie Senis

DINSI

Amandine Bourgeois

Direction Patrimoine et moyens généraux

Aurélie Giron

Direction Attractivité et relations internationales

Manon Dubourg

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Bénédicte Mouton

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87**vriiffault@grandlyon.com**
cbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**
Olivier Nys**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast / Eric Soudan /

Milène Jallais / Marc-Antoine Pluquet /

Julien Rambaud

Illustrations :

- Portrait : Erika/ESAT Image-Arts graphiques

- BD : ESAT Image-Arts graphiques

Conception maquette

In Média Res

Réalisation/Illustration

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



LE PLU-H

La Commission d'enquête publique a donné un avis favorable au projet de révision du plan local d'urbanisme tenant lieu de programme local de l'habitat (PLU-H) de la Métropole de Lyon.



220 ha

supplémentaires de **zones de paysages**, de **parcs urbains** ou de **loisir** ouvert au public

750 ha

réservés aux **activités productives et artisanales** dans le Centre

700 ha

supplémentaires classés en **zones agricoles et naturelles**

1 760 ha

dédiés pour l'**activité productive**, l'**industrie** et l'**artisanat**

2 220 ha

de **boisements** protégés

8 500 logements

Construction par an, dont 4 000 **logements locatifs**

18 avril 2018 – 7 juin 2018 :

➤ **L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

11
COMMISSAIRES
ENQUÊTEURS



11 425
OBSER-
VATIONS

dont

9 538
du public



1 887

émanant des
communes et
des Personnes
publiques
associées



LE PLUH
EST LE FRUIT
DE PRÈS DE
7 années
DE TRAVAIL

Mai 2019 :

Après cette étape de consultation obligatoire, le PLUH sera **soumis** à l'**approbation** du Conseil de la Métropole

NOUVELLE CERTIFICATION POUR L'USINE DE TRAITEMENT VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE GERLAND



Mi-décembre, l'équipe de l'usine de traitement valorisation énergétique (UTVE) de Gerland, sous la responsabilité de Samuel Barraud, a été récompensée de son engagement pour la préservation de l'environnement en recevant le certificat AFAQ ISO 50001.

L'UTVE était déjà certifiée ISO14001* Environnement depuis 2012 avec un passage sur la version 14001-v2015 en février 2018. Cela représente des semaines passées à mettre en place un management de l'énergie intelligent et structuré pour améliorer les performances énergétiques, innover dans les choix d'investissement et réaliser des économies d'énergie.

La norme ISO 50001, fruit de la collaboration entre 61 pays, vise en effet l'amélioration de

la performance énergétique de toute organisation. Sa mise en place est ainsi une source d'économie énergétique potentielle pour les entreprises. L'ISO 50001 donne les lignes directrices pour développer une gestion méthodique de l'énergie. Ses principaux objectifs sont de faire face à la rareté de l'énergie et à l'augmentation durable de son prix, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

*Norme définissant une série d'exigences que doit satisfaire le système de management environnemental d'une organisation pour que celle-ci puisse être certifiée - par un organisme extérieur et pour une durée limitée - comme répondant à la norme. Elle s'intègre dans le cadre du développement durable et repose également sur une démarche volontaire d'amélioration continue.

NOUVEAU LOOK POUR L'EXTRANET GRAND LYON TERRITOIRES !

GRAND LYON
TERRITOIRES



L'extranet des communes

Comme l'intranet Comète, Grand Lyon Territoires, l'extranet destiné aux élus et agents des communes de la Métropole ainsi que les agents Métropole a bénéficié fin décembre d'un « lifting ». Une remise à plat des contenus ayant déjà été faite en 2017, cette évolution concerne le graphisme du site. Résultat : une page d'accueil plus épurée, une plus grande place consacrée aux images, des normes d'accessibilité mieux respectées...

Les objectifs 2019 du site sont multiples : proposer de l'actualité pertinente et adaptée aux besoins des communes (kits de communication par exemple), être la porte d'entrée des réseaux communes/métropole, communiquer sur les projets urbains qui transforment le territoire, accompagner la deuxième phase du pacte de cohérence métropolitain... Vous souhaitez proposer un sujet pour l'extranet ? Ouvrir un espace collaboratif pour échanger avec les communes de la Métropole ? Bénéficier d'une présentation sur les possibilités de l'outil ? N'hésitez pas à contacter l'équipe éditoriale via leur adresse générique : territoires@grandlyon.com

Comment accéder à l'extranet ? Soit via

<https://territoires.grandlyon.fr> ou directement depuis la page d'accueil de Comète (rendez-vous tout en bas !)

PLAN DE RUE UNIQUE DES RÉSEAUX AÉRIENS ET SOUTERRAINS DU TERRITOIRE



La Métropole de Lyon a signé un partenariat avec six gestionnaires de réseaux pour produire un plan de corps de rue simplifié (PCRS) visant à réduire le risque d'accidents liés aux travaux de voirie. Cette convention d'une durée de 5 ans permettra la production d'un fond de plan normalisé sur lequel l'ensemble des réseaux viendront s'apposer : eau, gaz, électricité, chauffage urbain, fibre optique etc. Pour

réaliser ce fond de plan unique d'ici 2023, les données vont être collectées auprès des différents partenaires puis traitées par les agents de la Métropole. Le budget de cette opération est estimé à 1.5 million d'euros sur 5 ans. À ce jour, 40 % du patrimoine topographique du territoire est modélisé soit 2 000 km linéaires. L'objectif est de couvrir, à terme, les 60 % restant soit environ 2 800 km linéaires.

Toodego pour vous faciliter la vi(II)e



Lancée début Novembre, la version test de la progressive web app Toodego est disponible sur smartphone et PC pour vous faciliter la vi(II)e ! Grâce à elle, vous pouvez désormais retrouver l'ensemble des informations utiles à votre quotidien à un point d'entrée unique. Horaires de bus, de piscine ou de bibliothèques, mairies et déchetteries à proximités, ou suivi de démarches administratives sont des exemples des services proposés par l'application. Le projet Toodego propose 2 offres distinctes à destinations des communes et des usagers.

Cela permet alors, d'une part, pour les communes et la Métropole, de faciliter le traitement des demandes de la part des citoyens, et d'autre part, pour les usagers, d'obtenir une liste de services, de faire des démarches en ligne, d'être notifiés de leur avancement, ainsi que de trouver des informations de proximité personnalisées. Pour profiter de l'application sur votre mobile, rien de plus simple, rendez-vous sur toodego.com avec un navigateur (à l'exception de Safari) et ajoutez là à votre écran d'accueil.

LE BUDGET 2019 DE LA MÉTROPOLE A ÉTÉ ADOPTÉ EN CONSEIL LE 28 JANVIER DERNIER

Il concrétise la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, dont l'évolution est désormais encadrée par le Contrat signé avec l'Etat en juin 2018. Il intègre l'augmentation des produits fiscaux, reflet du dynamisme de notre territoire et prend acte d'une diminution du produit prévisionnel de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères liée à la baisse anticipée des taux.

L'augmentation de notre capacité à financer nos politiques publiques par nos ressources propres vient constater une excellente santé financière : avec des recettes de fonctionnement évaluées à 2 638 M€ et des dépenses de fonctionnement à 2 326 M€, l'autofinancement brut du budget principal atteint 312 M€.

Il progresse de plus de 78 M€ par rapport à 2018.

Cette capacité financière accrue permet de financer l'augmentation de nos investissements avec des crédits de paiement en augmentation par rapport à 2018 pour atteindre 700 M€ (tous budgets).

Elle permet également de diminuer notre stock de dette puisque notre encours baisse pour atteindre 1 961 M€ (tous budgets) au 1^{er} janvier 2019 (2 188 M€ au 1^{er} janvier 2018). Depuis la désensibilisation de la dette toxique issue du Département, l'encours est à 100% constitué de produits sécurisés.

 **Pour en savoir plus,**
Comète > Rubrique finances

RENDEZ-VOUS À LA CONCIERGERIE

Dans les ateliers de Vaulx-en-Velin, les compagnons sont à l'œuvre pour réaliser le mobilier des conciergeries qui ouvriront prochainement à l'Hôtel de la Métropole et à la Halle Borie. La conciergerie de l'Hôtel sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 9h et de 12h à 14h et celle de la halle Borie de 12h à 14 h. De nombreux services seront proposés :

- viennoiseries
- midi malin (offre déjeuner)
- paniers du marché
- mini boutique easystore
- vente capsule café
- courses à la carte
- repassage
- pressing
- retouches
- cordonneries-clés
- vente produits postaux (timbres, enveloppes)
- affranchissement et remise en poste
- collecte colis (services relais colis)
- vente de titres de transports
- services easypHONE (réparation, prêt de chargeurs)
- démarches administratives (carte grise...)
- services famille et maison
- service fleurs
- recyclage
- collecte solidaire
- bons plans, zooms



Les compagnons des ateliers de Vaulx-en-Velin en pleine fabrication du mobilier des conciergeries

Le printemps arrive, le Salon du randonneur aussi !



Le salon du randonneur se tiendra du 22 au 24 mars, à la Cité internationale. « *La Métropole y sera présente pour la troisième fois* », précise Hélène Médard chargée d'études espaces naturels. À cette occasion le Grand Lyon distribuera les cartes Plan Départemental - Métropolitain des Itinéraires de Promenade et de

Randonnée (PDMIPR) et le guide des sentiers naturels. Début mars, des entrées gratuites pour deux personnes seront disponibles au secrétariat du service écologie (3^e étage - pile orange). En 2018, 14 727 visiteurs ont parcouru les allées de ce salon en 3 jours, soit 15% de plus qu'en 2017.

➔ <https://www.randonnee.org/>

EN VOITURE, À PIED, OU EN VÉLO ET DÉSORMAIS... EN TROTTINETTES !

La Métropole, à l'affût de tous les nouveaux modes de déplacement doux, a acquis dix trottinettes qui ont rejoint le parc de vélos traditionnels et électriques. Leur emprunt s'effectue à partir des automates (lorsqu'il en existe un dans les bâtiments) à l'identique d'un emprunt d'un véhicule ou d'un vélo, mais en sélectionnant la catégorie « Trot Tradi ».



Où les trouve-t-on ?

- 4 à l'Hôtel de Métropole,
- 2 au Clip,
- 2 au Molière,
- 2 à la MDS Saint Hélène Lyon 2 dont l'ouverture est prévue le 12 février.



COLLECTE SOLIDAIRE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Entre le 12 janvier et le 29 juin, la Métropole de Lyon et l'éco-organisme Eco-systèmes mettent à la disposition des habitants du territoire des points de collecte d'appareils électriques et électroniques. Tout objet fonctionnant avec des piles ou sur secteur (hors d'usage ou en état de marche) peut y être déposé.

Cette collecte de proximité est organisée dans les 9 arrondissements de Lyon et dans les villes de Bron et Vénissieux.

Elle est gratuite et ouverte à tous les habitants du territoire métropolitain le samedi matin entre 9h et 13h dans certains lieux prédéterminés. En 2018, Eco-systèmes a organisé 53 collectes solidaires. 5 776 habitants de la Métropole se sont déplacés sur les lieux de collecte ce qui a permis de récupérer plus de 72 tonnes d'anciens équipements (12,5 kg par personne). Ces chiffres de collecte marquent une progression de 12% par rapport à 2017.

COMMENT ÊTRE MÉDAILLÉ ?

La campagne des médailles 2019 est engagée.

Les agents ont jusqu'au 1^{er} mars ultime délai pour remplir leur dossier disponible sur COMETE ou auprès de leur SRH. Ce dossier doit impérativement être accompagné de l'ensemble des pièces justificatives (copie de la pièce d'identité, état signalétique des services militaires ainsi que l'avis porté par leur responsable hiérarchique sur leur demande - p.2 du formulaire de médaille). Les SRH traiteront les demandes en établissant l'état des services et en demandant un extrait de casier judiciaire.

Il existe deux types de médailles : la plus courante est la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale (appelée aussi MRDC) Fonction publique territoriale: c'est une médaille destinée aux agents qui ont effectué un minimum de 20 années de travail au bénéfice d'une collectivité territoriale (communes, département, régions) ou d'un établissement public rattaché à une collectivité territoriale (Office public d'HLM, établissements locaux hospitaliers, EPCI, Syndicats intercommunaux,...).

Elle existe aussi pour les agents ayant travaillé plus de 20 ans dans la FPH. L'autre médaille est la médaille d'honneur du travail dite MHT destinée aux agents retraités qui ont plus de 20 ans de service public et ont travaillé au moins 3 ans dans le privé.



3 QUESTIONS À CLAIRE ISELIN,

NOUVELLE DIRECTRICE DE LUGDUNUM-MUSÉE ET THÉÂTRES ROMAINS

Qu'est-ce qui a motivé votre candidature ?

Diplômée de l'École du Louvre, de l'Institut du patrimoine et d'un master d'archéologie, après plusieurs années au département des antiquités orientales au Louvre, puis un poste de direction aux musées de la ville de Compiègne, je souhaitais intégrer une collectivité expérimentant d'autres façons d'exercer mon métier. Développer le potentiel de cette entité culturelle déjà fort dynamique est un défi qui me tient à cœur.



Quels sont vos projets pour 2019 ?

Une reprise de la signalétique au sein du périmètre des théâtres afin de rendre le site du musée plus identifiable, l'élaboration d'une stratégie numérique, mais aussi un important chantier d'éclairage sur le parcours permanent. À cela, s'ajoutent la préparation de l'exposition débutant en juin prochain, « Ludique, Jouer dans l'Antiquité », et celle sur l'alimentation et la vaisselle gallo-romaine en 2020, en lien avec l'ouverture de la Cité de la gastronomie. Et bien sûr, les événements locaux et nationaux (Quais du polar, Lyon BD Festival, Journées du patrimoine,...) que nous travaillons avec les autres directions : politique de la ville, PA-PH, éducation, culture....

Une devise professionnelle ?

Être au service de la collectivité et disponible auprès de mon équipe.

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS JANVIER 2018



Béatrice Allemand	DSHE	PAPH/VE
Mohamed Aloui	DUCV	eau et déchets
Marielle Baty	DSHE	MDM Lyon 8
Marion Baudouin	DUCV	MOU
Jérôme Beton	DUCV	eau et déchets
Laurent Changarnier	DUCV	eau et déchets
Damien Despalle	DUCV	voirie végétal nettoyage
Agnes Forat	DR	DRH/EDC
Manon Gery	DUCV	MOU/AU
Azdine Ghedir	DUCV	eau et déchets
David Gourlaouen	DUCV	eau et déchets
Marjorie Hidalgo	DTP	DRTU
Sabine Joly potuz	DUCV	eau et déchets
Noelie Lefebvre	DSHE	MDMS LYON 8 OUEST
Sarah Lemoine	DUCV	eau et déchets
Sonia Noui-Louhi	DSHE	MDMS Lyon 6
Flavien Simone	DSHE	MDM Rillieux
Sophie Suchère	DR	DRH/EDC
Samir Tatah	DUCV	eau et déchets
Patricia Tuduri	DR	DRH/EDC
Benjamin Viguie	DUCV	eau et déchets
Mékia Wargui	DR	DRH/EDC

DÉCÈS

Le bureau d'études de la direction Eau et Déchets a perdu l'un des hommes les plus courageux qu'il ait eu en son sein.

Jean-Marc DIDIER
s'est éteint le 2 janvier 2019.

Au-delà de son professionnalisme reconnu de tous, nous retiendrons de lui sa capacité à transmettre avec patience et rigueur son savoir, son expérience... Un éternel sourire aux lèvres, doublé d'un solide humour faisaient de lui un collègue, un ami tellement apprécié et estimé de tous. Sportif ô combien : badminton, VTT, ski, varappe... Il avait la culture d'un esprit sain dans un corps sain. Si la maladie en a décidé autrement c'est avec une volonté et un courage exemplaire qu'il a fait face. C'est en toute sérénité qu'il nous a quittés. Nos mémoires de cœur et d'esprit ne pourront t'oublier, Jean-Marc, toi le collègue, l'ami, un exemple de vie et d'humanité.



ÉDITO



JULIEN ROLLAND,
Directeur du Développement
économique, international,
emploi et insertion

La Métropole de Lyon figure aujourd'hui parmi les grandes agglomérations européennes. Cette réussite s'explique par la coordination de nos actions avec nos partenaires – entreprises, chambres consulaires, organisations professionnelles et Université –, mais aussi par notre programme de développement économique 2016-2020, à travers la Métropole fabricante.

Héritage du début du XIX^e de la Fabrique de la Soie, puis de la Chimie et de la Métallurgie, notre industrie a su résister aux bouleversements de la mondialisation pour servir désormais de pilier incontournable à notre développement. La digitalisation des produits et des lignes de productions engage un renouveau de l'industrie. C'est là un facteur de compétitivité des usines, d'accélération de l'innovation et surtout une réponse aux enjeux environnementaux par le rapprochement des lieux de production et de consommation.

Nous sommes aux avant-postes, aux côtés des industriels pour les accompagner dans l'atteinte de ce défi et faire de la Métropole de Lyon, la capitale de l'industrie du futur en France.

LA MÉTROPO CAPITALE DE



Lyon et sa région connaissent une dynamique économique sans précédent. Avec 40% des emplois et 57% de la richesse créée, l'industrie et la « sphère productive » sont les premiers contributeurs à la création de valeur sur le territoire. C'est pourquoi, la Métropole entend mener une politique de développement économique contribuant à l'enrichissement de notre écosystème industriel diversifié et riche de savoir-faire exceptionnels : chimie-matériaux, environnement, énergie, transport-mobilité, bio-santé, numérique. Via l'axe Métropole fabricante du programme de développement économique 2016-2021, cette volonté est au cœur des actions portées par la direction Innovation et action économique (DIAE) de la délégation au Développement, emploi et savoirs (DEES). Pour répondre aux enjeux industriels contemporains, deux approches sont mises en œuvre. Premièrement, développer l'attractivité de notre territoire pour capter des projets industriels innovants, en ancrant les acteurs locaux et en ciblant des entreprises extérieures. Deuxièmement, accompagner

LE DE LYON, L'INDUSTRIE DU FUTUR



◀ De gauche à droite :
l'équipe industrie, Claire Vian, chargée de mission éducation ; Hugo Nivoix, chef de projet zones d'activités ; Caroline Prieur, chef de projet Industrie - vallée de la chimie ; Robert Tantet, chargé de mission Emploi ; Pascale Tilloy-Lambert, chargée de projets communication et salons ; Johan Mary, chef de projet industrie ; Solène André, cheffe de projet université (SU), Guillaume Eynard, chef de projet cleantech ; Céline Di Benedetto, chargée de mission marketing.

la transformation digitale des entreprises industrielles, sur le champ de l'innovation technologique, ainsi que sur l'évolution des organisations et des compétences.

Quatre axes concourent à la réalisation de cette stratégie, de manière diffuse et transverse :

- Créer, maintenir et développer de nouveaux espaces industriels,
- Accompagner la création d'entreprises à vocation productive et la transformation technologique industrielle vers l'industrie du futur et la performance industrielle via une stratégie d'innovation priorisant l'animation de « communautés » clés,
- Favoriser le développement de nouvelles compétences en structurant une offre de formation adaptée au bassin d'emplois,
- Faire connaître notre savoir-faire industriel par le déploiement d'une stratégie d'attractivité et de développement international sur les filières d'excellence.



« L'INDUSTRIE DU FUTUR (OU INDUSTRIE 4.0) CORRESPOND À LA DÉCLINAISON DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU CHAMP INDUSTRIEL »



Johan Mary,
chef de projet développement
du socle industriel (DIAE)

Qu'est-ce que l'industrie du futur ?

« C'est la 4^e révolution industrielle, elle vient après celles de la mécanisation, de l'électrification et du numérique. Par la digitalisation de toutes les étapes de l'appareil de production à travers la diffusion et l'interconnexion des nouvelles technologies (internet des objets, robotique avancée, big data, réalité augmentée, fabrication additive), cette industrie d'un nouveau type facilite les relations entre l'usine, les clients et les autres maillons de la chaîne de valeur. C'est une réponse aux enjeux de compétitivité et de durabilité que doit relever l'industrie ».

Cela change quoi, concrètement ?

« Ces technologies offrent de nouvelles manières de produire en répondant à la demande forte de

différenciation des produits. Les contraintes contemporaines de réactivité - durée très courte des produits- et de personnalisation impliquent d'implanter les sites industriels au plus près de la demande. Il est également à signaler que l'industrie 4.0 apporte des réponses prometteuses aux enjeux sociétaux : amélioration de l'efficacité énergétique, impacts environnementaux diminués et recul des tâches pénibles au profit de compétences renouvelées. Aujourd'hui déjà, le travailleur résout des problèmes de disponibilité, de sécurité, de qualité de l'information sur la ligne de production. Demain, la technologie l'assistera pour qu'il se concentre sur des tâches à plus haute valeur ajoutée, d'où l'accompagnement de ce changement par la formation initiale comme continue ».

CRÉER, MAINTENIR ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX ESPACES INDUSTRIELS

Afin d'accompagner le développement des entreprises industrielles, il convient de maintenir et créer de nouveaux espaces productifs adaptés à leurs besoins. « *Des grands utilisateurs aux start-up industrielles, en passant par les petites et moyennes entreprises (PME) et le tissu des sous-traitants, ce sont chaque année plus de 110 000 m² de nouveaux bâtiments industriels, artisanaux ou de stockage que nous construisons. Dans le même temps, les attentes des industriels évoluent et il faut leur proposer non seulement des terrains en zone d'activités mais aussi des sites plus proches de la ville, des services et des transports en commun, pour attirer les talents* » indique Hugo Nivoix, chef de projet zones d'activités à la DIAE. Avec son nouveau Plan local d'urbanisme et habitat (PLU-H)

créant un zonage dédié aux activités productives, la Métropole préservera la place de l'industrie au sein de l'agglomération. Parallèlement, la DIAE travaille au renouvellement des espaces industriels existants et à l'aménagement d'autres zones d'activités, en collaboration avec le service Études urbaines et la direction du Foncier et de l'immobilier (DFI) de la DDUCV. « *Notre stratégie consiste à analyser le potentiel de renouvellement dans les zones existantes - en particulier les neuf zones industrielles du territoire -, à lancer des études de cadrage urbain et des études foncières sur d'autres zones pressenties ainsi qu'à intervenir par l'acquisition de fonciers stratégiques en réserves foncières* » précise Patricia Vornich, responsable d'unité développement urbain à la DFI.

L'industrie de demain se construit aussi sur la Vallée de la Chimie

« *Cet écosystème s'avère unique en Europe. Il regroupe 50 000 salariés dont 2 000 chercheurs au sein de sites de recherche et de production publics et privés d'envergure mondiale et ce dans les filières Chimie, Énergie, Environnement* » indique Caroline Prieur, cheffe de projet industrie Vallée de la Chimie à la DIAE. Avec la troisième édition de son appel à projet innovant : L'appel des 30, notre collectivité continue d'accompagner la transformation du territoire en implantant de nouvelles entreprises, en développant les expérimentations (énergie, mobilité...) et en améliorant le cadre de vie des salariés et des habitants.

LE SITE VÉNISSIEUX : L'AVENIR EST DÉJÀ ICI

Afin de répondre aux nouveaux besoins de centralité des industriels, la restructuration des sites de production historiques de la première couronne constitue un potentiel à exploiter. À ce titre, la Métropole impulse sur le territoire de Vénissieux Nord / Saint-Priest un projet de reconquête industrielle. Directement connecté à la Ville (Métro / Tram) et riche de la présence de grands acteurs industriels (Renault Trucks, Bosch, Aldes,...), ce territoire a vocation à être à la pointe du renouveau industriel mé-

tropolitain. Ainsi au côté du nouveau Technicentre SNCF (labellisé Industrie 4.0), le site pilote de l'industrie du futur, s'implante

à la place de Bosch Diesel et accueillera une quinzaine de nouveaux projets industriels avec, à terme, près de 800 emplois.



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION TECHNOLOGIQUE INDUSTRIELLE VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR ET LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

En mobilisant l'écosystème de l'innovation industrielle au service de l'accompagnement des projets de déploiement de lignes de productions modernes, la Métropole construit une offre de service à même d'accompagner la mutation de l'industrie. L'objectif est que les entreprises trouvent sur le territoire les acteurs capables de les guider dans la transformation de leurs outils de production. Cette offre est globale et concerne aussi bien des enjeux technologiques (impression additive, réalité



La réalité augmentée sur le moteur de Renault Trucks

augmentée/virtuelle, robotique), qu'organisationnels (excellence opérationnelle, maintenance prédictive, cybersécurité). Elle a vocation à adresser des réponses à toutes les étapes du projet : idéation, preuve de concept, prototypage, industrialisation, financement. « Pour beaucoup, les outils et acteurs existent déjà, il s'agit surtout de structurer une offre et de la rendre visible, comme cela a été fait sur le salon Pollutec en novembre dernier. En revanche, lorsqu'acteurs et outils font défaut, la Métropole et ses partenaires travaillent à leur développement. C'est ce qui se pratique avec la Ruche industrielle, association inter-entreprises en charge de l'animation de la dynamique Industrie du futur sur notre territoire. Une structure que nous avons aidé à faire émerger en tant que membre fondateur » souligne Guillaume Eynard, chef de projet cleantech.

« AIDER LES START-UP À TRANSFORMER UNE IDÉE EN PREMIER PRODUIT »

Interview de Nicolas Leprêtre, chargé de mission direction Prospective et dialogue public (DPDP), qui effectue un travail de prospective visant à mieux qualifier les réponses que peuvent apporter la Métropole et les acteurs privés, aux besoins des start-up.

Quels ont été les apports de votre réflexion sur les industries dans l'offre métropolitaine ?

« Les travaux de la prospective ont souligné le fait que les start-up ne travaillent pas que dans le numérique. Près de la moitié de celles interrogées en 2017 – dans une cohorte de quatre-vingt cinq suivie par la DPDP – avaient vocation à produire des biens matériels. Deux enjeux forts ont été identifiés pour ces dernières : le prototypage - premier exemplaire - et la production en petite série pour les entreprises jeunes ».

Votre travail a-t-il modifié l'offre existante et si oui, sur quels types d'industries ?

« Ces travaux ont validé un besoin déjà identifié de formalisation sur ces deux enjeux. Entre autres exemples, la DIAE agit sur ce sujet par la mise en cohérence des acteurs via des fablab - lieux où l'on teste des fabrications - sur la partie prototypage et par le développement de sites spécifiques, comme celui de Vénissieux. »

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'INDUSTRIE ET À L'INDUSTRIE DU FUTUR

« Le développement industriel s'appuie désormais moins sur la présence de fer, charbon ou pétrole que sur celles des ressources humaines spécifiques. Aussi, l'industrie a-t-elle un besoin croissant de collaborateurs formés, engagés, capables d'interactions de plus en plus fréquentes avec leurs clients, fournisseurs, partenaires et, bien sûr, collègues. Or, l'industrie connaît des difficultés de recrutement en raison notamment de son manque d'attrait » explique Robert Tantet, chargé de mission Emploi à la direction Insertion et emploi (DIE). C'est pourquoi, depuis plusieurs années, la Métropole assure la promotion des métiers industriels auprès de cibles spécifiques. L'objectif est de proposer une nouvelle filière de recrutement de personnels qualifiés afin de

développer l'orientation vers ces professions d'avenir des demandeurs d'emplois, notamment bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour ces derniers, la DIE mobilise les acteurs de l'emploi, de la formation ainsi que certaines branches professionnelles (métallurgie, textile, chimie, plasturgie...) pour développer l'orientation des demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA vers les métiers de l'Industrie et, ainsi, construire des parcours d'insertion et de qualification. « Nous nous appuyons sur les entreprises industrielles adhérentes à la Charte des 1000, axe fort du programme Métropolitain d'Insertion pour l'emploi (PMI'e), pour élaborer des réponses opérationnelles comme des visites de sites ou des rencontres avec des recruteurs. Cela permet aux



De gauche à droite : Solène André, cheffe de projet université (DIAE), Robert Tantet, chargé de mission emploi (DIE) et Claire Vian, chargée de mission (DE).

candidats d'atteindre les niveaux de compétences suffisants avant l'obtention d'une formation et d'un emploi via des actions d'insertion » souligne Robert Tantet. « En ce qui concerne la cible des étudiants, le service Université s'investit pour mieux intégrer les compétences techniques et pédagogiques de l'Université de Lyon et de ses

► membres dans le développement de cycles en lien avec la digitalisation de l'industrie et la conduite du changement des organisations » indique Solène André, cheffe de projet université à la DIAE. En effet, l'Université de Lyon met en œuvre depuis février 2018 un nouveau diplôme universitaire sur la transition digitale des entreprises. Un cycle de conférences sur ces nouvelles problématiques est aussi organisé à la Maison des étudiants. Ce service s'emploie d'ailleurs à stimuler l'entrepreneuriat-étudiant. Au sein de startups accompagnées par l'écosystème, de futurs entrepreneurs œuvrent à la preuve du concept de leur idée.

« Susciter des vocations industrielles »

Créer une émulation autour de l'industrie pour réconcilier les plus jeunes avec ce secteur économique essentiel à l'économie française, tel était le but du salon L'usine Extraordinaire, évènement qui s'est tenu du 22 au 25 novembre 2018 à Paris. Pour l'occasion, cent dix élèves lyonnais des collèges Victor Grignard (8^e) et La Tourette (1^{er}) ont découvert les coulisses de l'industrie d'aujourd'hui et de demain. Ce voyage, coordonné par les directions de l'Éducation (DSHE), de l'Innovation (DEES) et en partenariat avec l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), a permis de donner une vision innovante du secteur, bien éloignée des représentations désuètes des Temps Modernes de Charlie Chaplin. À travers des expériences immersives, des présentations de lignes de production robotisée, des échanges avec des ingénieurs ou designers, les enfants ont touché les réalités de l'industriel 4.0. Qu'il s'agisse du compagnonnage entre l'humain et les machines ou encore le lien qu'entretiennent désormais les usines et l'environnement, ces expérimentations leur ont fait pointer du doigt la modernité du monde industriel (imprimante 3D, usage du numérique, etc.) ainsi que la diversité des nouvelles modalités de fabriquer. Une acculturation qui, on l'espère, fera son chemin au moment de choisir leur voie professionnelle.

FAIRE CONNAÎTRE NOTRE SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL

La stratégie marketing déploie au service de la thématique industrielle une politique visant à faire rayonner l'industrie métropolitaine au national et à l'international. « Pour mettre en cohérence les actions en matière de foncier/immobilier, d'innovation technologique et de transformation des compétences, nous travaillons à des messages communs. Partagés auprès des industriels locaux, ces messages visent à revaloriser l'expérience industrielle collective comme une fierté différenciante. Le fil conducteur de ces communications porte sur « l'industrie, toujours », écho

à la complicité qu'entretiennent Lyon et le secteur secondaire depuis longtemps » précise Céline Di Benedetto, cheffe de projet marketing. Cette stratégie s'appuie notamment sur la marque territoriale ONLYLYON à même de rendre visible la qualité de nos innovations. Pour conforter notre attractivité, plusieurs outils de promotion (films, dépliants, stands sur salons...) sont mis à disposition des porteurs de projet. Ces dispositifs privilégient la mise en avant d'une offre dédiée et un savoir-faire ter-

ritorial au profit de l'industrie. Un autre axe d'action essentiel tient dans l'accompagnement des projets industriels. La Métropole et ses partenaires participent donc systématiquement aux grands évènements nationaux ou internationaux dédiés au sujet, tels que Entreprise du futur, GLOBAL INDUSTRIE, POLLUTECH, MIPIM, SIMI, etc. Cette communication sert aussi l'objectif d'améliorer l'attractivité des métiers, dans une logique de médiation industrielle vers le citoyen.



L'INDUSTRIE INTÉGRÉE ET (RE)RECONNECTÉE À SON TERRITOIRE ET À SES HABITANTS

Notre collectivité ambitionne de redéfinir les relations entre son tissu industriel, son territoire et les citoyens métropolitains. « Il s'agit à la fois de favoriser l'implantation de nouvelles unités industrielles



Le Conseil de Développement mobilisé le 4 décembre dernier sur la thématique Industries du futur.

sur le territoire mieux intégrées dans la ville et plus ouvertes sur leur environnement, mais aussi d'insuffler une meilleure connaissance par les citoyens du dynamisme et de l'innovation que portent nos industriels. C'est l'objet de la candidature Territoires d'Innovation dont nous aurons les résultats fin 2019 » précise Anne Wyart, coordinatrice du projet et chef de service Innovation à la DIAE. Le travail amorcé depuis dix-huit mois sous la houlette de Jean-Gabriel Madinier, délégué de la délégation Territoires et partenariat (DTP), s'avère déjà largement positif, nos délégations collaborant de plus en plus entre elles sur ce sujet. Le dernier exemple en date est le riche travail effectué par le Conseil de Développement le 4 décembre dernier. « Quatre-vingt participants, dont trente intervenants extérieurs sont venus partager leur expérience et leurs réflexions sur les nouveaux enjeux humains et organisationnels face au développement des hautes technologies dans notre société » souligne Anne-Laure Garcin, chargée de mission Conseil de développement à la DPDP.

► Pour aller plus loin : consultez le site éco de la Métropole.

PROPRETÉ URBAINE : UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA COMMUNICATION



Dans le courant du mois de décembre, les métropolitains ont découvert la nouvelle campagne du nettoyage déclinée en cinq affiches, dans la presse, le métro sur les écrans digitaux, en trois vidéos* et même en cartes postales

Sous le slogan « *Sur place ou à emporter ?* » quatre gestes inciviques ont été pointés du doigt : le jet de mégot, les déjections canines, les encombrants en milieu urbain, en milieu rural et les papiers gras. Cette question concerne ainsi des déchets qui ont trop souvent tendance à être abandonnés, sans remord derrière soi. Cette campagne, qui dénonce les mauvais comportements, rappelle en même temps les moyens mis à disposition par la collectivité pour se débarrasser de ces déchets : 12 000 poubelles, 19 déchèteries... L'objectif de cette dernière campagne est, comme les précédentes, d'encourager chacun à adopter un comportement vertueux et respectueux de notre cadre de vie.

UNE COMMUNICATION SANS CESSER RENOUVELÉE

Il y a déjà largement plus de 20 ans que la Métropole a engagé la lutte contre les incivilités et les entorses à la propreté urbaine. Au-delà des actions régulières de communication de proximité tout au long de l'année, comme par exemple « *Faites de la Propreté* » initiées par la Métropole de Lyon qui accompagne les communes ou les associations (opération de nettoyage de printemps, découverte du métier de cantonnier, scène d'incivisme, promotion du tri, etc.), de nombreuses campagnes de sensibilisation sont venues soutenir l'action des agents du nettoyage. En 2003, la communication sur la propreté évoquait des sanctions possibles avec le thème « *Propreté urbaine : la verbalisation est-elle nécessaire ?* ». Il faut rappeler, en effet, qu'un geste incivique est passible d'une amende : 68 euros, par exemple, pour un jet de mégot ou une crotte de chien non ramassée. Postérieurement, les campagnes (2004 « *Une ville propre c'est l'affaire de tous* » - 2006 « *On ne vous en demande pas tant* ») interpellaient davantage sur le respect du métier des cantonniers et du cadre de vie partagé.

LA COMMUNICATION PAR L'OBJET

Certaines campagnes plus anciennes avaient utilisé des objets pour promouvoir la propreté. En mai 1997, le journal interne de l'époque proposait un article sur une solution pour se débarrasser des déjections canines : « *le canivert* ». Il s'agissait d'une sorte de pelle en carton, très originale dans son maniement, et destinée au propriétaire de chien pour ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. 50 000 de ces gadgets avaient été distribués par l'intermédiaire des mairies du Grand Lyon. Que dire aussi de cette opération de com' qui avait consisté à déposer, sur la voie publique, plusieurs milliers de crottes en plastique rouge pour frapper les esprits face à ce fléau urbain. Autre objet de communication civique, plus récent et que l'on prend avec soi, le cendrier de poche est plébiscité pour lutter contre le jet de mégot et est distribué lors des manifestations de sensibilisation à la propreté. Jusqu'aux sacs utilisés par les cantonniers pour ramasser les feuilles mortes et autres déchets au sol marqués « *Ma ville au sens propre* ». Une devise en forme de pique de rappel pour les habitants.

*Visible sur le site grand-lyon.com (youtube)

QUAND LES TERRITOIRES SE CROISENT POUR MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE

Le 18 janvier dernier s'est déroulé le premier séminaire des équipes territoriales de la Métropole. Il s'agissait, lors de cette matinée, de créer du lien entre elles, d'échanger sur les projets phares programmés en 2019 et de partager une vision commune du territoire.



Hugues La Fay (directeur adjoint coordination territoriale-projets partenariaux).



Premier séminaire des équipes territoriales de la Métropole.

Les équipes territoriales, une pure création de la Métropole, constituent désormais, pour les maires, une porte d'accès unique aux services Métropolitains. Elles sont les ambassadeurs de la Métropole sur le territoire où elles exercent leurs compétences. Disponibilité, écoute, transversalité, réactivité, souplesse sont les clés pour le succès de cette relation, ce que n'ont pas manqué de souligner le Président de la Métropole, son 1^{er} Vice-Président et le Directeur général, en introduisant le séminaire.

Pourquoi ce séminaire territoriales et surtout pourquoi maintenant ?

« Le séminaire annuel des équipes territoriales est un évènement qui avait été envisagé dès le début de la réflexion sur l'organisation territorialisée de la métropole, explique Hugues

La Fay (directeur adjoint coordination territoriale-projets partenariaux).

De la même façon qu'avaient été prévues (et se sont déjà tenues depuis le printemps 2018) des réunions dites des "référents métier", à savoir les membres des équipes territoriales, animées par le coordinateur territorial au niveau de chaque CTM, nous avons trouvé essentiel de prévoir un temps de rencontre annuel de façon à partager collectivement les expériences, valoriser le travail réalisé, faire un bilan d'activité des équipes sur le terrain. Ce premier séminaire était particulièrement attendu et important parce qu'il s'agissait de la première réunion de l'ensemble des équipes territoriales qui se sont déployées progressivement en 2018 ; de ce fait, nous n'étions pas encore dans un temps de bilan mais plutôt dans un temps fort de légitimation et de rappel des enjeux et objectifs, avec

la confirmation de notre feuille de route par le Président et le DG de la Métropole. »

Comment les équipes territoriales travaillent-elles ensemble au quotidien ?

« Au-delà des relations quotidiennes et bilatérales qui existent entre les membres de chaque équipe, elles se réunissent toutes régulièrement (environ tous les mois et demi) sur le territoire à l'initiative du coordinateur territorial. Il s'agit d'un temps de partage d'informations transversales et d'actualité du territoire et des communes. L'ordre du jour est calé en commun avec des points récurrents tels l'agenda des membres de l'équipe, les informations remontantes essentielles, les problématiques Métropole/communes. Le compte rendu est déposé dans un répertoire partagé appelé



De nombreux ateliers animer par le service accompagnement à la transformation

le "Thésaurus", dans lequel chacun peut déposer ou consulter les documents liés aux points inscrits à l'ordre du jour de la réunion ou d'autres documents intéressants l'équipe. Il s'agit ainsi de développer réellement une vision et une approche transversales, à l'échelle de chaque territoire, sur l'ensemble des compétences de la Métropole.».

Quels sont les prochaines échéances ?

« Bien entendu, les réunions territoriales régulières sur chacune des CTM. Mais aussi la participation aux comités techniques de suivi des contrats Métropole / Commune signés dans le cadre du pacte de Cohérence Métropolitain, que les coordinateurs territoriaux organisent sur le premier trimestre. Nous analysons actuellement les retours des groupes de travail du séminaire et

du questionnaire de satisfaction pour en tirer les éléments saillants et les bonnes pratiques déjà en place ou proposées pour faire vivre encore mieux le collectif qui se crée avec cette organisation territoriale de la Métropole. L'idée reste certes en priorité d'améliorer la réponse aux sollicitations des communes, en proximité et avec réactivité, mais il faut mieux formaliser la remontée des informations essentielles en provenance des territoires et des communes, et certainement demain permettre aux équipes de contribuer à élaborer une vision "stratégique" de la mise en œuvre des politiques publiques de la Métropole en fonction des enjeux et spécificités des différents bassins de vie. Enfin, bien sûr, le succès de ce 1^{er} séminaire, avec le plaisir que tous ont pris à être réunis tous ensemble, nous engage déjà pour le prochain... ».

Les équipes territoriales en détail

38 personnes composent les équipes territoriales de la Métropole :



5 directeurs de territoire des services urbains (DDUCV) ont la responsabilité hiérarchique des subdivisions opérationnelles de collecte, nettoyage et voirie ;

4 développeurs urbains (DDUCV) accompagnent le développement des entreprises et fait le lien avec les communes sur l'ensemble des questions économiques

11 directeurs de territoire MDM (DDSHE) pilotent les services et anime les équipes des Maisons de la Métropole sur leur territoire pour mettre en œuvre les politiques sociales et médico-sociales ;

13 Développeurs économiques (DDEES) accompagnent le développement des entreprises ;

5 coordinateurs territoriaux (DTP) assurent le partage de l'information et la coordination des thématiques métropolitaines transversales sur le territoire.

PAROLES DE SÉMINARISTE

À la sortie du séminaire, Le Petit Métropolitain a joué le jeu du micro-trottoir auprès de plusieurs participants. Ils sont tous unanimes : ce fut une bonne initiative qu'il conviendra de réitérer.

STÉPHANIE DESPRETZ,
développeur urbain (Portes des Alpes et Rhône amont)

« Les interventions du Président et du Vice-président, à la fois concrètes et prospectives, ont montré toute la crédibilité et l'importance que la Métropole accorde désormais au territoire. Nous avons désormais un cap clair pour 2020 avec le positionnement des MDM comme sites de proximité. Nous allons donc nous organiser en conséquence ».

LUCIE GACON,
développeuse économique (Rhône amont)

« Ce temps partagé a permis de donner à la proximité une légitimité en matière de complémentarité. C'est elle qui a du sens à l'égard des usagers. C'est en agissant au plus près des spécificités du terrain, de manière souple et réactive, que l'action métropolitaine prouve son efficacité ».

YVES SAPIN,
coordonnateur territorial (Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône)

« Ce séminaire a mis en évidence les spécificités de chaque territoire et la richesse de la diversité métropolitaine. Les ateliers ont souligné nos points de convergence qu'il convient désormais de traduire en méthodes effectives de travail ».

FRANK VIRICEL,
directeur de territoire MDM (Les Portes du Sud)

« Ce type d'échanges crée du lien et renforce le collectif de travail grâce à la meilleure compréhension des contraintes de chacun. Les regards portés sur les territoires se rejoignent et c'est plutôt rassurant. Cela montre la pertinence de l'analyse et permet d'entrevoir une collaboration enrichissante et constructive ».

JEAN-FRANÇOIS CIMETIÈRE,
directeur de territoire services urbains (Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, et Val d'Yzeron)

« Même si la territorialisation était ancienne aussi bien au Département qu'au sein de la Communauté urbaine, elle débute aujourd'hui véritablement à la Métropole sous une forme globale et transverse. C'est un nouveau mode de fonctionnement qui se construit pas à pas. Les choses progressent et c'est positif. Avis aux organisateurs, lors du prochain séminaire : il serait intéressant de programmer des ateliers auxquels participeraient d'autres interlocuteurs que ceux de notre territoire, dans la mesure où nous les rencontrons déjà régulièrement ».

ALERTE NEIGE : QUAND LA SUBDI' SE MOBILISE

L'hiver est désormais installé en ce tout début d'année. Avant l'aube, Les premiers flocons de neige tombent sur l'agglomération, recouvrant de quelques centimètres de poudreuse les routes de la Métropole. Ce matin, Jean-Claude Perron (assistant familial) avait rendez-vous avec Véronique Greffier (responsable de subdivision territoriale Nettoyement nord-ouest et adjointe au directeur de Territoire nord-ouest depuis mars 2018) pour découvrir son métier. Las, il déclare forfait et annonce, par téléphone, qu'il ne pourra venir du village où il est installé, aux confins de la vallée de l'Azergues, en raison de cette météo défavorable qui rend la circulation très difficile.

Il n'y aura donc pas de « regards croisés » dans cette rubrique éponyme mais l'opportunité de vivre la mobilisation d'une subdivision pour lutter contre les intempéries, au cœur de l'action.



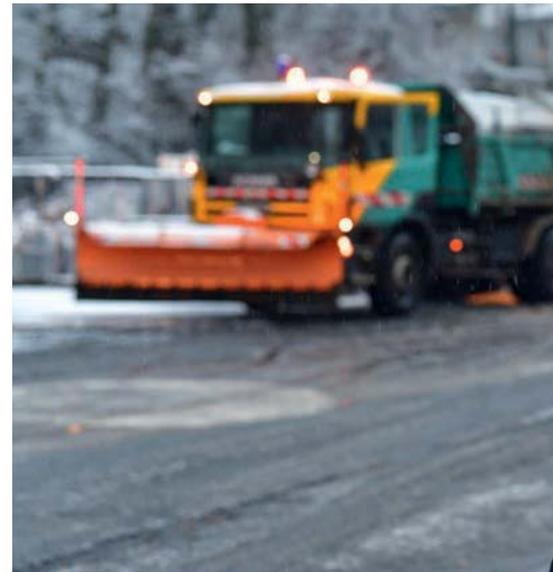
VÉRONIQUE GREFFIER : LIBRE PROPOS

« Je suis responsable d'une subdivision de 160 personnes, dont

120 cantonniers et adjoints techniques, agissant sur 28 communes, et réparties dans 53 dépôts. Afin de faire fonctionner ce bel orchestre, j'ai pour me seconder deux secrétaires/antennes de gestion, six techniciens et dix-huit agents de maîtrise. Ils m'aident à organiser le travail de la régie et des prestataires privés pour s'assurer que l'espace public est nettoyé, conformément aux attentes de la population, tout en veillant à la qualité des conditions de travail de nos agents. C'est un poste très diversifié et très riche en lien avec nos services

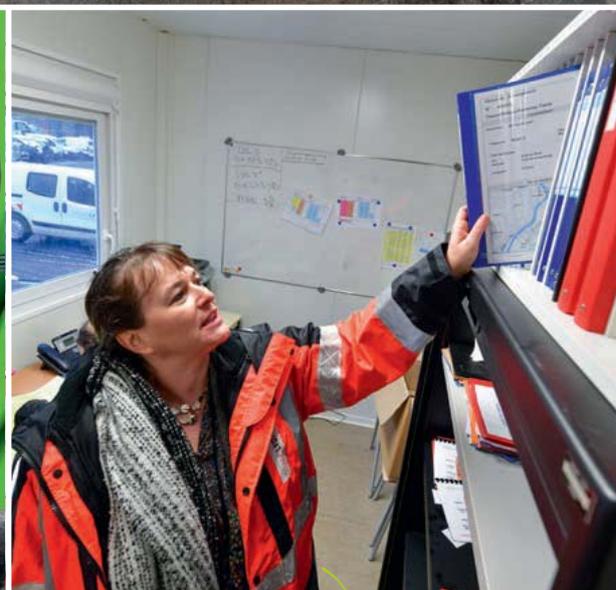
centraux, les autres services intervenant sur le territoire, les mairies mais également en interne. On ne sait jamais quel problème on va avoir à gérer dans la journée... Rares sont les jours où je fais réellement ce que j'avais prévu de faire et pourtant, je n'arrête jamais ! C'est un poste humainement très intéressant où l'on fait beaucoup de social, notamment pour aider les agents, usés par une longue carrière, à aménager leur poste de travail ou à se réorienter... »

Dans un message qu'elle nous adressait en acceptant notre rendez-vous, elle précisait : « Si le rdv du 21 se confirme, je ne serai pas en astreinte, donc normalement pas trop perturbée par la neige (astreinte 1 semaine sur 2 en hiver) ... ». Le ciel d'hiver en a décidé autrement !



BRANLE-BAS DE COMBAT !

Route de Strasbourg, sur la commune de Caluire, la subdivision Net nord-ouest abrite non seulement le plus grand dépôt de sel métropolitain de l'agglomération mais intervient également sur les communes situées sur les points les plus hauts du territoire. Véronique, ce matin-là, n'est pas le cadre d'astreinte neige. Cependant elle est sur le pont, aidant à la mise en place et au départ des saleuses. Très vite, le conducteur du chargeur arrive et se met à l'ouvrage. Il attaque et creuse la montagne de sel avec le godet de l'engin puis déverse son contenu dans la trémie des saleuses. Non loin de là, un camion fait le plein de saumure (mélange d'eau et de sel). Rappelons, en effet, que, lors des épisodes hivernaux, on déverse d'abord de la saumure sur la chaussée pour déclencher la fonte de la neige, puis du sel pour garder les voies de circulation « au noir ».



VISITE AU CHEF DE PISTE

Véronique est au téléphone. Les appels se multiplient. Malgré tout, elle trouve un moment pour nous faire visiter un bungalow où se tient le chef de piste, un bâtiment qui est seulement ouvert lorsque tombe la neige. Et justement, nous assistons à l'ouverture de la piste de Caluire et le départ des camions sur circuits. Un circuit, c'est un parcours minutieusement répertorié dans l'un des classeurs bien rangés dans ce bungalow, et que doit emprunter le véhicule de salage. Avant son départ, chaque véhicule est inspecté pour vérifier qu'il est en bon état de marche et qu'il n'a pas été surchargé de sel et de saumure.

LA STRATÉGIE DU DÉNEIGEMENT

« Le déneigement est une affaire de stratégie », explique Véronique Greffier. « Nous avons un plan général que l'on adapte aux conditions climatiques. Le mode de déclenchement d'intervention le plus courant ces dernières années, lorsqu'il neige principalement sur notre secteur, qui, rappelons-le, est le plus haut de l'agglomération, s'appelle les circuits d'altitude. Il traverse les communes situées entre 400 et 600 mètres. Dans ce cas de figure et selon les besoins, nous pouvons solliciter et recevoir les moyens normalement dédiés aux autres subdivisions pour déneiger. Ensuite notre stratégie d'intervention « ordinaire » se

décline en trois niveaux, le premier étant le déneigement et la mise « au noir » des secteurs routiers les plus importants, répertoriés comme tels, comme les pentes, les ponts, les axes principaux etc. Puis, on enchaîne avec le second niveau, le troisième et ainsi de suite lorsque les conditions climatiques le réclament ». Jean-Claude Perron n'a donc pas pu venir. Ce n'est que partie remise car Véronique lui proposera, dans quelques temps, une nouvelle opportunité pour visiter sa subdivision. Surtout, elle devrait aller à sa rencontre, courant février, pour découvrir son activité à lui.

POURQUOI

LA MÉTROPOLE ORGANISE DES ATELIERS «TRICOTAGE»
DU LIEN À LA MDM DE VÉNISSIEUX SUD ?



De gauche à droite, l'équipe organisatrice : Nicolas STRETTI (assistant social), Catherine DEVECCHI (infirmière puéricultrice), Aurélie CHAVIGNY (assistante sociale), Clémentine CROS (infirmière puéricultrice) et Marie-Laure Collet (psychologue).
Hors photo : Laurence ROBERT (infirmière puéricultrice) et Marie ACAR (conseillère en économie social et familiale)

Le territoire de Vénissieux connaissant une forte précarité économique et sociale, les professionnels de la Protection maternelle et infantile (PMI) et des services sociaux ont mis en place une action collective sortant des sentiers battus. Afin de rompre l'isolement des femmes enceintes et jeunes mères, ils ont monté des ateliers dénommés « tricotage du lien ». Au-delà d'une activité créative autour de la laine, ces temps hors bureaux de consultation, visent à faire se rencontrer ce public souvent désocialisé. Deux fois par mois les jeudis après-midis, et ce durant une heure trente, les participantes parlent du projet de leur enfant et sollicitent des conseils auprès d'un binôme d'animateurs. En fonction d'un planning préétabli, il se compose d'un psychologue, d'un as-

sistant social, d'une conseillère en économie sociale et familiale et toujours d'une puéricultrice. « *C'est un moment où les femmes se confient librement, échangent leurs expériences et construisent leur propre réseau, beaucoup sortant peu de chez elles* » souligne Clémentine Cros, infirmière-puéricultrice à la MDM de Vénissieux Sud.

SYSTÈME D ET IMPLICATION

Pour monter ce projet, passer sous les fourches caudines des règles bureaucratiques n'a pas été de tout repos. Acheter la laine, les aiguilles, les plumes et autres objets servant à confectionner des attrape-rêves ou pompons a nécessité générosité de nos partenaires, débrouillardise – c'est le mari d'une collègue qui a dessiné le flyer !- et implication. En effet, pour la préparation de la salle – pousser les tables, sortir le

matériel –, tout le monde s'y colle à tour de rôle !

UN PEU DE FIL ET BEAUCOUP DE LIENS

Toutefois, l'effort paie. Au fil des séances, la laine servant d'outil de médiation, les participantes gagnent en confiance. Certaines se sont inscrites à l'action collective « Cuisine du monde petite enfance » organisée sur le territoire et d'autres développent leur vie sociale en quittant plus fréquemment le domicile. A ces points positifs, il convient aussi d'ajouter les bienfaits pour l'équipe organisatrice. À travers ce type de collaboration concrète, les agents apprécient de travailler autrement. « *Cela nous sort des consultations individuelles. C'est une relation à l'usager moins administrative que nous instaurons* » indique Nicolas Stretti.

APPORTER LES RÉPONSES LES PLUS ADAPTÉES AUX ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



ELODIE LE GUENNEC,
« L'ERGOTHÉRAPEUTE FONDE
SA PRATIQUE SUR LE LIEN
ENTRE ACTIVITÉ HUMAINE
ET SANTÉ »

Parmi les nombreux métiers de la délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE), sept agents sont ergothérapeutes. Cependant, seule Elodie Le Guennec possède la spécialisation enfant au sein de la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH). Entretien avec une professionnelle de santé déclarée d'utilité sociale incontestable.

Que recouvrent vos missions ?

Mon rôle consiste à repérer et analyser les besoins des enfants en situation de handicap dans leur milieu de vie. Lors de ces visites, à domicile ou en établissement, je prodigue des conseils techniques ou d'aménagement visant à respecter la sécurité, l'accessibilité et l'adaptation des usagers comme de leur famille. Avec les éléments recueillis et dans le respect des habitudes de vie observées, je participe à la définition d'un plan d'aide individuel à la personne, celui-ci ayant pour objectif de maintenir, restaurer et permettre des activités humaines les plus satisfaisantes possible.

Qu'en est-il du travail d'équipe ?

Aux côtés d'un médecin coordonnateur, d'assistantes sociales et des gestionnaires administratifs, je contribue à la mise en place des plans de compensation personnalisés. Chacun apporte sa pierre. La prise en compte des aspects moteurs, sensoriels, cognitifs, psychiques et sociaux assure une réponse globale car pluridisciplinaire de la MDMPH.

Que vous a enseigné votre profession ?

Témoign au quotidien du mental extraordinaire de nombreux enfants débordant de vitalité bien que lourdement handicapés, je relativise plus qu'avant. J'ai aussi appris à

prendre davantage de recul sur les situations. Je me montre plus patiente, mieux à l'écoute et très observatrice, quantité d'informations passant par le regard et la gestuelle.

Un film qui vous fait penser à votre métier ?

Face au courage et l'implication bienveillante des parents accompagnant leurs enfants gravement malades, *La guerre est déclarée* de Valérie Donzelli. Un hymne à la vie, à l'espoir et à l'amour. Et surtout, d'un optimisme à tout épreuve.

Une personne que vous admirez ?

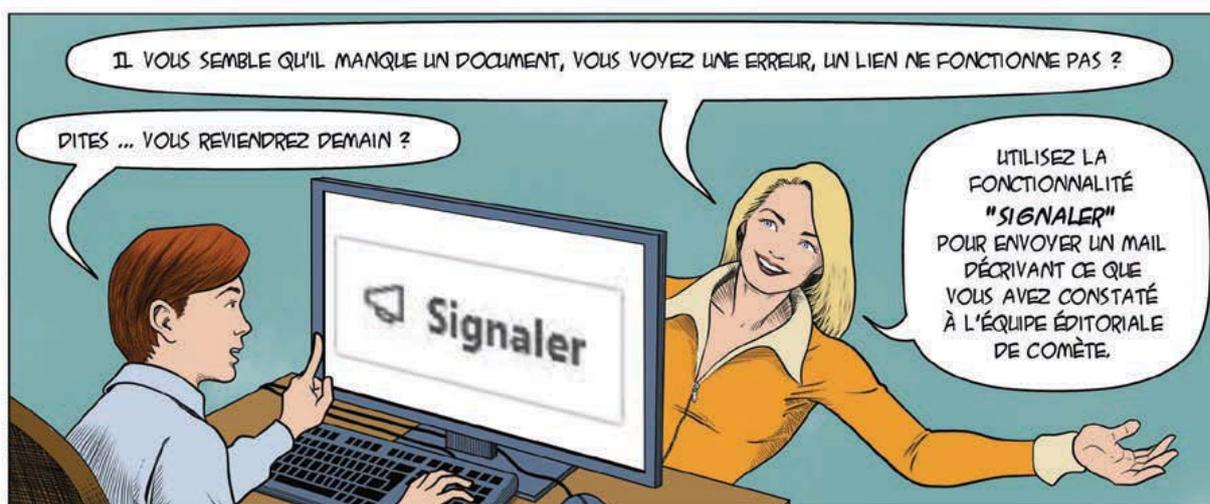
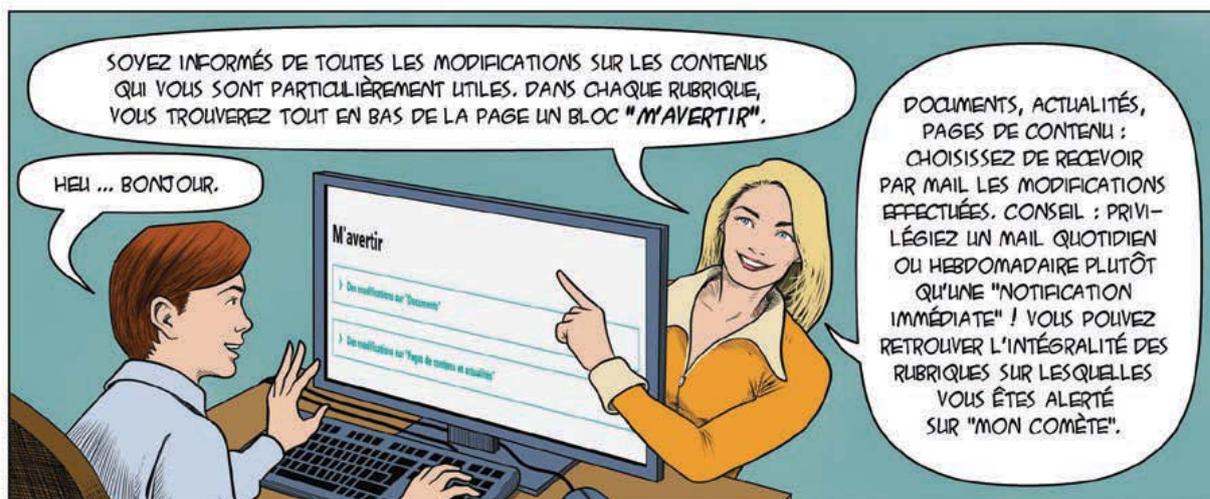
L'artiste mexicaine Frida Kahlo. C'est une artiste moderne et de convictions qui a su construire sa vie de manière indépendante. Elle a toujours défendu la cause des femmes et combattu les injustices. Sa poliomyélite et ses blessures dues à un accident de bus la contraignant à de multiples opérations et à l'alitement, ne la définissaient pas. Elle peignait sa vie pour transcender et apaiser ses souffrances. Bel exemple de résilience que ses tableaux colorés et libres !

Une manie professionnelle contre laquelle vous lutez ?

L'invasion des post-its autour de mon d'ordinateur. Ce tic me fait craindre le moindre courant d'air et s'avère aussi peu écologique qu'inesthétique, décorativement parlant.

TRUCS ET ASTUCES POUR VOUS AIDER À BIEN UTILISER LE NOUVEAU COMÈTE

Comète a fait peau neuve à l'orée de l'année 2019. Voici trois astuces pour apprivoiser la nouvelle mouture du site intranet de la Métropole.



LES ASSOS

21



FÉVRIER 2019 - Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nicole Albinana : 04 78 63 41 76

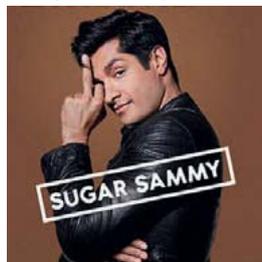
SPECTACLES

AUDITORIUM

- Concerto d'Aranjuez
- Au cœur de l'orgue
- Youn Sun Nah
- Les Huit Saisons
- Le Carnaval de la Petite Taupe (spectacle enfants)
- Concerts Expresso : Lumière sur les percussions et De Bach à Ravel

BOURSE DU TRAVAIL

- Sugar Sammy



- Maxime Gasteuil



HALLE TONY GARNIER

- Boulevard des Airs



- David Guetta

MAISON DE LA DANSE

- Patrice Thibaud

OPÉRA DE LYON

- Barbe Bleue
- Jiri Kylian

SALLE 3000

- Queen Symphonic
- Michel Jonasz



THÉÂTRE GUIGNOL

(vacances de Printemps)

- Les cousins de Guignol

LYON CITY CARD :

carte 1 jour ou carte 1 an, renseignements auprès du COS.

FESTIVALS

- Vaulx Jazz
- Les nuits sonores

Vous seront proposés prochainement : Printemps de Péruges, Jazz à Vienne, Nuits de Fourvière, etc...

EXPOSITIONS

- Expo photo « Steve Mc Curry » à la Sucrière

SPORTS

TOP 14 : LOU/Clermont

LOU/Castres - LOU/Toulon

Tous les autres matchs sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS).

OL / Caen - LDLC ASVEL

Tous les matchs sont ouverts à l'inscription (formulaire à l'accueil et sur le site du COS).

JOURNÉE FAMILIALE

« Grandes Médiévales d'Andilly » le 15 juin 2019

Préinscriptions dans le courant du mois de février. Le descriptif et les tarifs seront accessibles sur le site cosmely.fr

LOCATIONS ÉTÉ

Les préinscriptions pour les locations d'été 2019 ont débuté. Vous trouverez les modalités d'inscription et les descriptifs des linéaires sur le site cosmely.fr

Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
 Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org



ESCALADE

La section LSM escalade propose des entraînements d'escalade en salle :

- le mardi de 20h à 22h, au gymnase de la quarantaine, 40 rue de la quarantaine, à Lyon 5^e
- le vendredi de 18h à 20h au gymnase de Laennec 3D, 11 rue Guillaume Paradin (Lyon 8^e) (site de la BUIRE). Ce nouveau créneau remplace l'ancien au gymnase Nelson Paillou. Un breveté d'état d'escalade accompagne les sorties de la section. 12 journées sont à prévoir

sur l'année. Accessible aux grimpeurs débutants comme aux confirmés, nous proposons une progression basée sur l'autonomie et la maîtrise de la sécurité.

Tarifs annuel :

Ayant droit :
Adulte 143€ / Enfant 111€
Extérieur :
Adulte 177€ / Enfant 137€
A noter que la section accueille les enfants âgés de 14 ans ou plus.

Pour plus d'informations écrire à ismescalade2018@gmail.com

TENNIS DE TABLE

La section tennis de table, affiliée à la fédération française de tennis de table (FFTT), propose des entraînements dirigés ou libres tous les lundis de septembre à juin en partenariat avec un autre club. Depuis janvier 2019, cette section propose des entraînements libres ou des compétitions amicales chaque jeudi de 12h à 13h30. Des tables sont également réservées aux adhérents de la section les mardis, mercredis et jeudis entre 12h et 13h30 et en soirée pour s'entraîner, jouer ou

disputer une compétition amicale avec d'autres clubs.

Lieu : Plaine des jeux de Gerland, Salle de Tennis de table

Tarifs pour les entraînements en soirée : 50€ +10€ pour les agents Métropole et Ville de Lyon / 70€ + 14€ pour les autres adhérents / Licence promotionnelle (loisir) ou traditionnelle en sus de l'adhésion

Contact et tarifs pour la pause méridienne : Etienne Charvet - 06 84 35 41 14



Des signes encourageants

Lors de notre rencontre mi-janvier avec le Président de la Métropole, des signes encourageants d'écoute et de dialogue nous été donnés, nous laissant espérer une mandature syndicale constructive, d'un point de vue social.

Les annonces faites par l'exécutif, lors des vœux aux agents, concernant le doublement de la participation employeur aux mutuelles de santé et une plus grande équité de traitement entre les agents, sous l'angle des rémunérations et des régimes indemnitaires, vont dans le sens des propositions du programme sur lequel vous nous avez élus.

L'UNSA et l'UNICAT travaillent donc désormais à transformer l'essai.

Cela se fera en lien avec les autres syndicats qui le souhaiteront, mais aussi avec vous qui serez sollicités via notre site sur les priorités à mettre en avant en matière de **pouvoir d'achat, déroulement de carrière et conditions de travail.**

Ce n'est qu'avec vous que nous parviendrons à des **résultats concrets, rapides et justes.** Pour vous tenir informés de notre activité, n'oubliez pas de vous inscrire à notre newsletter mensuelle et de consulter régulièrement notre site internet <https://unsa-metropole-lyon.wixsite.com/unsa69>.

Rejoignez-nous. **Seul on va plus vite ensemble on va plus loin**

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



Du pouvoir d'achat en plus et tout de suite, c'est possible !

Le point d'indice fixant la rémunération des fonctionnaires reste bloqué. Cependant, à la suite du mouvement des gilets jaunes,

le gouvernement a augmenté le montant de la prime d'activité de 90 euros par mois, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Cette prime d'activité s'applique aux fonctionnaires, comme aux salariés touchant moins de 1,5 SMIC net et varie en fonction de la situation familiale.

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) est chargée de verser cette prime.

Pour calculer ce à quoi vous avez droit, vous pouvez soit **vous rendre sur le site de la CAF,** soit nous contacter, **via le site de l'UNSA** <https://unsa-metropole-lyon.wixsite.com/unsa69> soit par téléphone (04 28 67 56 46).

Pour toute question relative au renseignement de votre dossier, l'UNICAT et l'UNSA sont à votre disposition.

Rejoignez l'UNICAT sur
unicatmetropole@grandlyon.com
ou au téléphone au 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général.



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPICI : 04 28 67 56 54 - cgtstepici@yahoo.fr

Adresse postale : 4, rue des cuirassiers 69003 Lyon

Adresse d'accueil : 59, Boulevard Vivier Merle 69003 Lyon
(Immeuble Gémellyon Sud)

<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



Les oubliés des mesures sur le pouvoir d'achat : les agents de la Métropole

À part la prime d'activité pour ceux qui y sont éligibles et la défiscalisation des heures supplémentaires, rien d'équivalent à la prime exceptionnelle n'est prévu pour les agents de

la fonction publique. Des collectivités ont tout de même voté ses mesures en décembre 2018.

La CFDT Métropole de Lyon a interpellé le Président pour demander une prime exceptionnelle et des heures supplémentaires défiscalisées, pour l'ensemble des agents (2 courriers sans réponse à la date des vœux aux agents).

De plus, la rémunération de la Métropole est inéquitable ce qui engendre des injustices. C'est pourquoi la CFDT demande également une harmonisation à la hausse du régime indemnitaire. La Métropole n'est pas attractive et les agents sont fatigués de faire le boulot de ceux qui n'ont pas été recrutés et sont en colère de voir la stagnation de leur pouvoir d'achat.

La CFDT espère que le Président de la Métropole sera plus à l'écoute de ses agents en 2019.

Si vous souhaitez plus d'information,
contacter la CFDT au 04 28 67 56 51
Ou par mail cfdt@grandlyon.com



Du pouvoir d'achat en 2019 ?

L'accord PPCR gelé en 2018 est débloqué en 2019 :

- Transfert «primes/points» pour la catégorie A : +5 points à compter du 1^{er} janvier 2019;
- Refonte de certaines grilles indiciaires au

1^{er} janvier 2019 ;

- Reclassement, à compter du 1/2/2019, des personnels sociaux et socio-éducatifs de catégorie B et A, dans un nouveau cadre d'emploi de catégorie A.

L'administration a promis de discuter de la complémentaire santé en 2018. Nous espérons aboutir à une amélioration. Elle promet que la discussion aura lieu en 2019. Nous ne lâcherons pas. **C'est du pouvoir d'achat potentiel !** Vous vous servez de votre abonnement Técély (domicile-travail) pour aller en réunion de travail. Vous payez votre déplacement professionnel sans contrepartie. L'employeur doit financer les déplacements professionnels. C'est le statut ! Les agents n'ont aucune compensation quand ils démarrent ou terminent leur travail en dehors des heures de fonctionnement des TCL. Ils sont exclus du PDE. **Nous demandons la révision du PDE.** Nous voulons un RIF pour tous et non seulement 17% des agents.

C'est du pouvoir d'achat pour tous !

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 4 rue des Cuirassiers - Lyon 3

Tél : 04.28.67.56.49 - Courriel : cftc@grandlyon.com



Qualité de vie au travail. Vaste sujet.

Le télétravail est enfin amorcé et nous veillerons à son développement. Les réorganisations successives sans validation par les organisations syndicales, leur fréquence tous les 6 mois pour certaines délégations, ont fragilisé la responsabilisation à tous les

niveaux, des catégories A, B et C. Les agents ne sont pas des pions que l'on déplace de locaux en locaux. Il convient de réfléchir à long terme, de faire des diagnostics, des bilans et d'engager des actions correctrices ; c'est tout simplement la base du « mode projet ». Nous ne cesserons pas de le défendre.

À ce propos, nous avons déjà demandé à l'administration de mettre en lien les réorganisations présentées au CT avec les modifications des missions des agents concernés et ce nominativement lors des séances de CAP. En parallèle, le réseau prévention s'est affaibli depuis la création de la Métropole, il doit être réactualisé et dynamique afin que la sécurité de tous, sur tous les plans, soit effective.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Adresse postale : Immeuble Porte Sud, 4 rue des Cuirassiers - 69003 LYON - Tél : 04.28.67.56.45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



Merci !

Force Ouvrière remercie les nombreux sympathisants et tous nos adhérents pour la confiance que vous nous avez témoignée le 6 décembre.

Grâce à vous, nous maintenons nos positions, dans une période de turbulences et de vents contraires. Nous avons toujours été à vos côtés, pour vous accompagner, et vous soutenir dans les situations difficiles et mal engagées. Mais le travail accompli sur le terrain ne s'arrête pas là ! Il nous reste bien des combats à mener et nous sommes conscients du chemin à parcourir. Nous invitons toutes celles, et tous ceux qui souhaitent adhérer à une force agissante, à rejoindre nos rangs. Ensemble, nous irons plus loin dans la défense de vos intérêts et le maintien de nos acquis.

Merci de votre confiance et bonne année 2019

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Prime exceptionnelle, pour les fonctionnaires c'est le mépris du « non ! ».

C'est une triste évidence, pour les salaires des fonctionnaires c'est le régime sec depuis près de 10 ans, et la nouvelle est tombée : la fonction publique ne bénéficiera

pas de la prime exceptionnelle vantée par E. Macron dans son allocution. Quel cynisme de demander au secteur privé ce qu'on ne s'applique pas à soi-même dans un contexte où la colère s'exprime au sein de la population... Qui comprend de nombreux agents de la Fonction Publique ! En quoi les fonctionnaires sont-ils épargnés par la vie chère et la baisse du pouvoir d'achat ?

Notre point d'indice est gelé depuis près d'une décennie. Avec seulement une minuscule exception pour les années 2016 et 2017, où le dégel de ce dernier est loin d'avoir permis de compenser les pertes accumulées entre gel et inflation. Depuis l'arrivée d'E. Macron au pouvoir, c'est le retour du permafrost et ça le sera encore pour 2019. Alors puisque cette prime nous est légitime, allons la chercher !

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon 04 28 67 56 57
sud@grandlyon.com



Un nouveau mandat de 4 ans

La FA s'adresse à tous les agents de la Métropole, après 4 années à vous rencontrer, à vous écouter et surtout à vous entendre, notre souhait commun de pouvoir parler en votre nom est arrivé.

Suite à l'élection du 6 décembre, nous avons obtenu 1 siège au COMITE TECHNIQUE, cette instance où se décide les réorganisations de services, les régimes indemnitaires, les primes spécifiques, les mutuelles, etc.

La FA ne vous racontera pas de bla bla. Son vote reflètera ses engagements de terrain inscrits dans les professions de foi.

Nous savons que la tâche n'est pas simple, nous ne faisons pas de promesses inaccessibles, nous serons justes et honnêtes dans nos prises de position sans déroger à notre ligne de syndicalistes. Nous mettrons tout en œuvre pour que nos demandes, longtemps réclamées, soient entendues et obtenues.

Redonnons du sens à l'action, de la cohérence aux projets pour une meilleure reconnaissance des agents.

Vous souhaitez nous rejoindre ?
Écrivez-nous à : fafpt@grandlyon.com

FA-FPT - Gemelyon Sud
59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Si les «gilets jaunes» ont revendiqué très fortement l'augmentation du «pouvoir d'achat». La CNT ne soutient pas globalement ce mouvement parce qu'il n'est pas porteur d'un projet de société cohérent et unitaire. Pour nous l'augmentation du «pouvoir d'achat» de ceux qui en ont besoin s'inscrit dans un juste partage des richesses et du travail. Oui à une augmentation des salaires mais pas à la condition d'une baisse des «charges». En effet, les «charges salariales», ou «salaire différé», ne sont pas des charges... elles constituent une proportion de salaire fléchée vers la solidarité dont nous avons tous besoin. Depuis longtemps Nous revendiquons une augmentation du taux horaire du SMIC, une augmentation du point d'indice et une revalorisation des grilles salariales en catégorie C. L'union fait la force, soyons nombreux et mobilisés dans les luttes à venir en 2019 !

FSU - 3 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon 04 28 67 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon - 06 76 16 38 17
cnt@grandlyon.com



CÉRÉMONIE DES VOEUX

Janvier est le mois qui ouvre l'année et de nouvelles perspectives. C'est traditionnellement l'époque où l'on forme des vœux et où on les présente. Direction et délégations ont organisé des temps de convivialité destinés à leurs agents mais le point d'orgue a été la cérémonie des vœux du Président. Cette année elle a encore rassemblé nombre d'entre nous dans le vaste Hall de l'Hôtel de la Métropole.

COM
INTERNE